

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

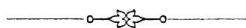
Examens de releveuses et de puériculture

Les modifications suivantes ont été apportées par le Comité central concernant l'admission à ces examens :

Puériculture : Les candidates doivent présenter des attestations prouvant qu'elles ont passé une année dans des maternités ou pouponnières où l'on soigne aussi des bébés malades, et qu'elles ont suivi un cours théorique professionnel comportant au moins 50 heures de leçons.

Releveuses : Preuves d'un travail d'au moins une année dans des maternités reconnues par l'Alliance des gardes-malades, et participation à un cours théorique professionnel d'au moins 50 heures.

Pour le Comité central de l'Alliance suisse des gardes-malades,
Le président : D^r ISCHER.



Alliance suisse des gardes-malades

Lors de la dernière réunion du Comité central de l'Alliance, la question du *costume* a été longuement discutée. Au sujet des désirs de nos membres en ce qui concerne spécialement la *tenue de sortie*, nous désirons connaître l'opinion de toutes celles qui portent exclusivement notre costume. Nous prions dès lors toutes ces sœurs de bien vouloir répondre par carte postale à sœur Hélène Nager, Bruchstrasse, Laceme.

Tenue de sortie : costume *noir*

ou costume *bleu foncé* ?

(Nom, prénom, domicile et indication de la section à laquelle appartient la soussignée.)

Il ne s'agit pas en l'espèce d'une votation, mais d'une consultation. La décision sera prise par l'assemblée générale.

Berne, le 6 mars 1922.

Pour le Comité central de l'Alliance suisse des gardes-malades,
D^r ISCHER.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge et samaritains de La Tour-de-Peilz. Rapport pour 1921. — L'année a été marquée par l'activité de notre sous-section : au mois de janvier, la collecte de nouveaux membres, faite par des enfants, a été organisée par les bons sons de M. Baudraz, directeur des écoles et par les instituteurs de la Tour-de-Peilz, qui n'ont rien négligé pour mener à bien cette opération. Nous leur adressons ici nos remerciements bien sincères. Grâce à ce moyen de

collecte, nous avons gagné 263 membres : 164 adultes, 99 enfants. Le total des membres, qui était de 316 en 1920, a atteint 579 en 1921, dont 85 samaritains (72 dames et 13 messieurs). Au printemps, ce fut le tour de la collecte d'argent, en faveur de la Croix-Rouge suisse et du Comité international de la Croix-Rouge, faite par les dames du comité et des samaritaines ; elle a produit la belle somme de fr. 1176.20.

Le 14 avril, des dames de la Croix-Rouge et des samaritaines prêtèrent leur concours à l'organisation de la vente des « papillons » en faveur de « In memoriam ».

Le Solarium, sous la direction de M^{lle} G. Mamin, rend toujours à nos enfants délicats d'utiles services. Cet été si chaud et ensoleillé fut en effet extrêmement favorable à la cure de soleil. Les enfants, une cinquantaine, ont grandement profité de ses bienfaits, agrémentés de bains du lac à notre « La Tour-Plage ». Mais que de courage et de résistance la directrice et ses vaillantes collaboratrices n'ont-elles pas montrés sous l'ardent soleil de juin-août 1922! Elles ont mérité toutes nos félicitations et nos remerciements.

Le service sanitaire des promotions et du 1^{er} août a été assuré par des samaritaines. Le 1^{er} août également des samaritaines ont aidé à l'organisation et la surveillance de la vente de « Poupons » en celluloid et autres menus objets en faveur de la « Pouponnière ».

La vente des cartes du 1^{er} août, faite par les écoliers de La Tour sous la direction de notre dévoué caissier, M. Forel, a été brillante: les 2000 cartes commandées furent toutes vendues. Pour leur excellent travail, les écoliers ont droit à tous nos remerciements.

Deux conférences avec projections lumineuses ont été données dans le courant de cette année: la 1^{re} sur « Le peuple suisse et la Croix-Rouge », par M. Charly Clerc, homme de lettres, à Genève, conférence qui a préparé dignement la collecte de nouveaux membres et celle d'argent. La 2^{me} conférence sur « l'Oeuvre pour les petits enfants malheureux et abandonnés » fut donnée par M. le Dr Taillens, professeur à l'Université de Lausanne.

Le comité s'est réuni 6 fois pour traiter des questions administratives de la société, ainsi que d'autres questions d'actualité. Des malades ont été soignés à domicile et veillés par des samaritaines et des samaritains, qui ont également fait faire des promenades ou fait des lectures à des personnes aveugles ou malades.

Un cours de premiers soins aux malades et aux blessés et de quelques notions d'hygiène, commencé le 17 octobre 1921 et se terminant en mars 1922, réunit 36 élèves. La Croix-Rouge a versé fr. 20 au fonds « pour les petits » du professeur Dr Taillens. Elle paie la moitié de l'huile de foie de morue fournie aux enfants de l'école enfantine. Elle a participé à la collecte pour l'envoi d'une mission hospitalière en Russie par le versement d'une somme de fr. 50.

Les samaritains de la Croix-Rouge de La Tour ont eu un exercice de nuit très réussi le 28 septembre 1921 au « chemin pourri ».

Supposition: un autocamion chargé d'enfants revenant d'une course avait versé dans ledit chemin.

Des dames de la Croix-Rouge se réunissent chaque semaine pour confectionner des objets pour la vente en faveur du pavillon régional de Mottex s. Blonay pour les tuberculeux.

Le comité de la Croix-Rouge de La Tour-de-Peilz, nommé par l'assemblée générale du 13 février, s'est constitué comme suit:

M. le Dr M. Bettex, président; M. le Dr E. Parlato, vice-président; M. A. Forel, caissier; M^{lles} S. Renaud, secrétaire; G. Mamin, garde du matériel; M^{mes} M. Bénny, S. Bochy, M^{lle} H. Schlesinger, MM. A. Amiet, Alf. Brunner et Ch. Mamin-Matthey, membres.

Veillez agréer, M. le docteur, avec mes remerciements anticipés mais bien sincères pour votre obligeance, l'expression de mes sentiments bien distingués. Suz. Renaud, secrétaire.

Neuveville, cours de soins aux malades. —

Depuis quelques années, le public sentait le besoin de recevoir des directions sur la manière la plus rationnelle de soigner les malades, aussi le cours, organisé par la Société des samaritains, eut-il un plein succès. Des 36 élèves inscrites le 1^{er} novembre 1921, jour de l'ouverture du cours, 33 subirent l'examen avec succès.

La fréquentation a été bonne. Présences: 90 %.

La façon intéressante dont ces cours ont été donnés, a contribué à la pleine réussite de cet enseignement. M. le Dr Schlœfli, le dévoué directeur, se chargea de la partie théorique, tandis que sœur Maria Quinche et sœur Mina Elsner, de Neuchâtel, se partagèrent l'enseignement de la partie pratique. Les sujets traités furent ceux indiqués dans les « Instructions concernant les cours de soins aux malades ».

Le secrétariat de la Croix-Rouge a mis à notre disposition un lit-caisse complet, et le magasin Reber, de Neuchâtel, nous a confié, à titre gratuit, un certain nombre d'objets, tels que torches, matelas à eau, etc., matériaux que ne possède pas encore à son dépôt la Société des samaritains de Neuveville.

Deux jeunes filles se prêtèrent gentiment à nos exercices pratiques.

Le 29 janvier, M. le Dr de Marval, délégué de la Croix-Rouge, présidait avec sa science parfaite et son humour habituel aux examens. Il était assisté par M. Blaser, délégué de l'Alliance suisse des samaritains. Les autorités de la ville, qui s'étaient fait représenter des anciennes samaritaines et les amis de l'œuvre formaient les auditeurs de cette séance, qui fut une excellente répétition générale. Après

avoir remis les certificats à qui de droit, M. le Dr le Marval termine par une allocution, où il se déclare satisfait du travail réalisé, et espère que ce succès encouragera les lauréates d'aujourd'hui à continuer des études dans ce vaste domaine.

M. Blaser se rallie à cette opinion et leur conseille d'entrer dans la Société des samaritains.

Il convenait d'ouvrir, le soir, la réunion familière par des remerciements adressés à M. le Dr Schlæfli, sœur Maria Quinche et sœur Mina Elsner, qui malgré les nombreux malades qui réclamaient leurs soins, ont mis régulièrement, pendant trois mois, un soir par semaine à notre disposition. La soirée fut fort gaie, alimenter par des discours de M^{lle} Chausse, présidente, du Dr Schlæfli et de M. Blaser, et animé par des productions littéraires et des chœurs.

S^t-Imier, samaritains. — L'assemblée générale annuelle de la Société des samaritains, section de S^t-Imier, a eu lieu jeudi dernier, au local habituel, sous la présidence de M. Ch. Ruefli.

Le président ouvrit la séance de cet exercice par des paroles de cordiale bienvenue aux trente nouveaux sociétaires. Par contre il annonce, avec regrets, la démission de M. John Rober, pour cause de départ de la localité.

La section de S^t-Imier compte actuellement 89 membres, parmi lesquels plusieurs peuvent être félicités pour leur fréquentation régulière aux diverses épreuves durant cette période.

Citons M^{lle} B. Gygy qui, pendant ces quatre dernières années, n'a eu aucune absence. Le comité, avec ses félicitations, lui a remis un témoignage de reconnaissance. Il est donné lecture d'un rapport sur l'activité de la section pendant l'année écoulée.

A fin avril, un cours de moniteurs a eu lieu à Vevey: 2 membres y ont participé avec succès.

Le 29 mai, la section de S^t-Imier a été représentée à l'assemblée des délégués romands à Bienne.

Le 5 juin, 3 participants ont assisté à la journée jurassienne, à Reconvilier. A l'assemblée des délégués suisses à Interlaken, la section y a envoyé 2 sociétaires.

Le 23 août réunissait aux Bugnens les sections du Val-de-Ruz et de S^t-Imier, pour un exercice de campagne. En outre, cet hiver, il s'est donné un cours de samaritains, sous la direction de MM. les Drs Miéville et Kraenbühl. 25 candidats l'ont suivi avec zèle et en ont obtenu le diplôme.

Le président termine en adressant des remerciements à MM. les docteurs, aux deux monitrices, M^{lles} Chopard et Hængeli, ainsi que des paroles encourageantes aux nouveaux samaritains.

A la demande du Ski-Club, il a été organisé une colonne de transport ou patrouille de 4 habiles skieurs, dont la mission sera d'aller au secours des sportsmen égarés

La collecte en faveur de la Croix-Rouge, faite au début de l'année, a rapporté à S^t-Imier 1462 fr.

Il a été procédé au renouvellement du comité, dont les membres, si dévoués aux intérêts de la section, ont été confirmés dans leur fonction pour l'année 1922. S. K.

Neuchâtel, Alliance suisse des gardes-malades. — La section de Neuchâtel a enregistré la démission de M^{lle} Jeanne Maire, garde-malade; elle a admis définitivement: M^{lle} Amélie Scholz, garde-malade, 1888, d'Aarau; Louise Kraehenbühl, garde-malade, 1879, à Leysin; Alexine Perret-Gentil, garde-malade, 1885, de Chaux-de-Fonds.

Chaux-de-Fonds, samaritains. — Notre section a eu son assemblée générale le 20 février 1922.

Notre président, M. Marcel Rothen, après la lecture du verbal, nous lit son rapport annuel, très documenté, sur l'activité de notre section pendant l'exercice 1921—1922.

Il y a eu, outre la journée cantonale, la collecte pour la Croix-Rouge, la vente des cartes postales du 1^{er} août, 1 exercice de campagne avec notre filleule des Planchettes, 3 intéressantes conférences, 26 services sanitaires.

Notre section compte actuellement 219 membres dont 75 actifs, 13 libres, 115 passifs, 16 honoraires, un président honoraire. Il y a diminution du côté actif du fait qu'il n'y a pas eu de cours depuis 2 ans, mais celui qui se donne actuellement et qui compte 95 participants donnera un nouvel essor à la société. Nous avons envoyé des délégués à Valangin, à Bienne, à Interlaken, à S^t-Blaise, et une samaritaine et un samaritain au cours de moniteurs à Vevey.

Après les rapports des vérificateurs de comptes des moniteurs et du chef de matériel, il est procédé à la nomination du comité qui est réélu « in corpore ».

Nous formons les meilleurs vœux pour que notre section continue à secourir son prochain en y mettant tout son cœur. S. S.-C.